

CB/CZ 019/22
Bruxelles, le 16 mai 2022

Monsieur Michaël DE GOLS
Directeur
UNISOC
Avenue des Arts 27 bte 13
1040 BRUXELLES

■ **Concerne : Journée d'actions en front commun ce 20 juin 2022**

Cher Monsieur,

Dans le cadre de leur campagne « Pouvoir d'achat », le front commun syndical organise ce 20 juin 2022 une journée d'action nationale de sensibilisation.

Cette action pourra engendrer, dans certaines entreprises, des absences dans le chef des travailleurs qui participeront à l'action. La journée du 20 juin 2022 sera donc considérée comme une journée de grève et payée comme telle pour les travailleurs qui s'absenteront du travail pour participer à l'action et subiront de ce fait une perte de salaire. Seront également couverts les travailleurs qui commencent à travailler en pauses le 19 juin au soir ou dont le travail en pauses se termine dans la nuit du 20 au 21 juin.

Nos centrales professionnelles prendront les dispositions nécessaires vis-à-vis des employeurs dans les différents secteurs et entreprises.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Thierry BODSON,
Président FGTB

Mario COPPENS,
Président CGSLB

Marc LEEMANS,
Président CSC